



**DIPPECH**

# CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 8 juillet 2020 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 18 / 2020

Objet de l'autorisation : la construction d'un garage longeant le pignon gauche, l'aménagement de 2 emplacements de stationnement, un réaménagement des alentours devant la maison, aménagement d'un abri de jardin type "Kotagrill-finlandais" d'un sauna et d'un étang de baignade à filtration biologique.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Jean-Paul Krämer  
Im Inberg  
L-4974 Dippach

Localisation de la construction : 53, rue Grande-Duchesse Charlotte  
L-4995 Schouweiler  
Num. cad. 624 / 3074  
Sect. D de Schouweiler  
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,  
Manon BEI-ROLLER

**Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.**